

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

EN 1894

Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

	SIX MOIS	UN AN
France.....	4 fr.	8 fr.
Etranger (union postale).....	5 »	9 »

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne	» 50
Réclames	1 »
Faits Divers	2 »

SOMMAIRE : Chronique hebdomadaire. — Partie officielle : Résidence de Tunisie. — Partie non officielle : L'Exposition ouvrière. — Les exposants italiens à l'Exposition de Lyon. — L'Exposition de Lyon et la presse parisienne. — A nos lecteurs. — Les palais coloniaux : Pavillon de la Tunisie. — L'Exposition de Lyon et la presse coloniale. — La délégation lyonnaise à Paris. — Les Congrès. — Petites nouvelles. — XX^e Fête fédérale des sociétés de gymnastique en 1894. — Bulletin financier. GRAVURES : Pavillon de la Tunisie.

CHRONIQUE

HEBDOMADAIRE



Nous voici bientôt à la fin de l'année. Quelques mois seulement, que le cours du temps emportera vite, nous séparent de la réalisation du gigantesque projet de l'Exposition. On a déjà le sentiment de l'achèvement de l'œuvre, en même temps que de sa grandeur et de son éclat.

Justement, cette semaine, de deux côtés différents, nous sont en particulier venus le témoignage et l'attestation de ce double fait.

C'était d'abord un de nos négociants les plus considérables. Il revenait de Chicago. Et c'est en revenant de Chicago qu'il a eu la curiosité d'aller voir le Parc et les travaux en cours. L'épreuve était tentante, mais redoutable. A l'esprit encore tout émerveillé des grandioses Palais de la Worlds Fair, de cette colossale conception américaine, du bourdonnement infini de cette cité populeuse, grouillante, élevée comme par magie, dans une splendeur inouïe, des eaux du lac Michigan, qu'elle impression allait pouvoir laisser dans son cadre tranquille et doux, notre modeste entreprise française? Elle s'est tirée à son honneur de la dangereuse comparaison. Plus restreinte, sans doute, dans ses proportions, elle a paru mieux ordonnée, plus harmonieuse, plus séduisante. L'enfilade des pavillons, sous les grands arbres, ne permet pas d'embrasser d'un seul coup d'œil toute la surface couverte. C'est comme une série de révélations charmantes qui se succèdent au regard jamais lassé. Notre Exposition, fort heureusement, et le décor s'y est merveilleusement prêté, est autre chose que ce qu'on a vu. C'est pour cela que la comparaison avec Chicago ou Paris ne peut lui être nuisible. Elle aurait pu se contenter d'être une délicate et artistique miniature. Elle a préféré être autrement, elle donne par suite des impressions et des sensations nouvelles.

Pendant ce temps une réunion groupait à

Paris, en dehors du monde parlementaire, quelque amis appartenant à la haute industrie métallurgique. Il y avait là des représentants des premiers établissements de France. Leur sentiment est unanime. Ils viennent à Lyon, parce qu'ils ont la certitude de se trouver en présence d'une œuvre sérieuse et d'une grande utilité commerciale.

De même qu'on doit à M. Claret, la première sensation, celle de la grandeur et de la beauté matérielle de l'œuvre, de même, c'est à la Chambre de commerce et au Conseil supérieur qu'on doit l'impression de l'importance morale.

C'est ce qui, dans cette réunion, a été hautement affirmé. L'appui de la Chambre de commerce, le groupement par la Municipalité dans le Conseil supérieur des notabilités les plus considérables de notre ville, a provoqué un universel mouvement de sympathie; elle a donné partout, dans la région comme ailleurs, la conviction qu'il y avait pour notre commerce et notre industrie un grand intérêt à appuyer notre manifestation de 1894. C'est de cette conviction que sera, en grande partie, fait le succès attendu.

**

Cette conviction a gagné le Parlement. Depuis quelque temps, ce n'est plus seulement les représentants de l'Exposition que nos ministres trouvent devant eux, c'est aussi les représentants de notre département. Nos grands confrères quotidiens n'ont plus à chercher leurs informations sur l'Exposition, à Lyon seulement; Paris aussi les préoccupe et leur fournit des nouvelles. Les réunions des députés du Rhône et de la région, soit sur l'initiative de M. Aynard, soit sur celle de M. Clapot, se sont succédé depuis celle du 29 novembre. Cette semaine encore, de nouvelles conférences auront lieu. Trois délégués de la Ville et du Conseil supérieur, MM. Berthélemy, Ulysse Pila et Faure, sont partis pour Paris, afin de terminer, avec le gouvernement, la négociation de toutes les questions en suspens. Espérons, que pour les étrennes de l'Exposition, ils lui rapporteront la consécration officielle et l'appui financier de l'Etat.

**

Nous sommes loin du temps où les nouvelles

de l'étranger nous concernant étaient rares et sans précision. Nous pouvons maintenant à peine suivre le mouvement des groupes de Paris: deux se sont réunis cette semaine. De l'étranger aussi, arrivent les bonnes nouvelles. L'Italie sera très admirablement représentée. De Milan, de Turin, de Rome, la soierie d'abord, les industries diverses ensuite, annoncent des exposants. On négocie avec Stockholm, et Chicago qui nous a envoyé déjà les graphophones, nous promet des surprises et de nouvelles attractions. La rue du Caire, de Chicago, pourrait bien être ressuscitée ici, avec tout son monde de cafés, de bazars, de théâtres, d'industriels, de chameliers et d'âniers.

Nous avons même failli avoir la grande roue de Chicago; cette roue a coûté 1.500.000 francs. En trois mois, le prix d'achat a été récupéré, et, depuis ce jour-là, elle a rapporté 40.000 francs par jour. Les négociations ont été très avancées; on a un peu reculé devant les difficultés de transport et l'Exposition de San-Francisco a contribué à rendre l'hésitation du début définitive. Peut-être cependant, après l'Exposition de San-Francisco, se décidera-t-on à nous l'envoyer, il en sera temps encore.

La fin de l'année nous permet, on le voit, d'établir un bilan tout à notre actif; nous n'avons qu'à souhaiter que l'année 1894 tienne les promesses de sa sœur aînée et nous donne un succès moral et financier bien dû à tant d'efforts et à tant de dévouement! ***

PARTIE OFFICIELLE

EXPOSITION DE LYON

RÉSIDENCE DE TUNISIE

Le Palais de l'Exposition Tunisienne, à Lyon, est sur le point d'être achevé. Il est fort beau, et ne manquera pas, dans quelques mois, d'attirer l'attention des visiteurs.

Une des façades de ce Palais comprend huit boutiques qui sont à louer, et où pourront être installées les différentes industries tunisiennes dans le genre de ce qui a été fait à Paris, à l'Exposition universelle de 1889.

En outre, le gouvernement tunisien est dis-

posé à autoriser gratuitement des industriels tunisiens à édifier, dans la partie du parc qui entoure le Palais tunisien, des kiosques dont le plan devra lui être préalablement soumis.

On sait que le public européen est très amateur des objets et bibelots de ce pays et qu'il s'arrête volontiers devant ces installations pittoresques.

Les négociants ou industriels indigènes qui auraient l'intention d'ouvrir des boutiques à l'Exposition de Lyon, sont priés de faire connaître, sans retard, leur projet à M. le Résident général.



PARTIE NON OFFICIELLE

L'EXPOSITION OUVRIÈRE

L'article que nous avons publié dans le dernier numéro du *Bulletin*, concernant l'*Exposition ouvrière*, a été — pour beaucoup — une véritable révélation.

On ignorait généralement, dans le public, l'importance grande que devait avoir à notre Exposition cette manifestation pacifique du travail, organisée par trente corporations lyonnaises.

Nous remercions vivement M. A. Valette de ses intéressantes communications au sujet d'une entreprise à la réussite de laquelle il apporte — en même temps que ses collègues de la Commission exécutive — un zèle infatigable.

Aux premiers jours d'avril, la Commission fit aussi une demande de subvention à l'État, se montant à cent mille francs, destinés à la construction d'un pavillon spécial réservé à l'Exposition ouvrière; un mois après la Commission était avisée, par le ministre du Commerce, que cette demande avait été retournée à M. le Préfet du Rhône, pour obtenir de lui tous les renseignements désirables.

Je ne contera pas par le menu toutes les péripéties de cette demande, qui de la préfecture vint à la mairie, puis de là..., enfin, bref, comme sœur Anne, ne voyant rien venir, nous primes la décision, il y a huit jours, d'envoyer auprès des pouvoirs publics une délégation chargée de présenter nos doléances aux différents ministres compétents, et si j'en crois une dépêche que je reçois à l'instant, nos camarades sont en bonne voie de réussite.

Si cette question de pavillon spécial pouvait être définitivement tranchée, nous aurions un gros souci de moins, car, jusqu'à ce jour, dans les entretiens que nous avons pu avoir avec M. le Maire de Lyon, nous ne savons guère, et lui non plus probablement, où seront installés nos travaux.

Quelques insouciantes des syndicats exposants ont l'air de trancher la question d'un mot, en disant : bast, une fois nos travaux terminés, on trouvera bien un endroit pour nous caser ! Ils ne se doutent pas de l'emplacement que nécessitera cette exposition. J'estime, pour mon compte personnel, qu'il nous faut environ quinze cents mètres carrés, et si nous attendions au dernier jour, je craindrais fort qu'on ne les trouve pas dans la partie du parc réservée à l'Exposition ; il est donc du devoir de la Commission exécutive de s'enquérir au plus tôt des moyens de pallier à cette grosse question.

La somme de cent mille francs, votée par la Ville en juillet, fut répartie entre tous les syndicats par une Commission municipale qui pour ce faire s'aboucha avec la Commission exécutive ; dans un entretien que nous eûmes avec les membres de la Commission, l'un d'eux, M. Augagneur, émit une idée qui, si elle était mise à exécution, rendrait un réel service à la Commission ouvrière : il ne s'agissait de rien moins que de rattacher l'Exposition ouvrière à l'Exposition générale en créant une classe spéciale divisée en plusieurs groupes. Le service permanent de la Municipalité s'occupant de cette classe comme des dix autres, nous eût beaucoup déchargés de nos travaux, sans que les siens en fussent augmentés d'une façon sensible. C'est une question à étudier, aussi bien par nous que par la Commission municipale, et j'espère qu'en cette occurrence, chacun de nous fera son devoir.

La commission exécutive nommée au mois d'août se compose de MM.

BIGEX, apprêteur, 55, rue Masséna.

CHARREL, ébéniste, 124, rue Boileau.

COCHET, tapissier, 14, cours Gambetta.

COCHET, tisseur, 4, rue Diderot.

COURTOIS, tailleur, 67, cours de la Liberté.

FAGOT, cordonnier, 17, montée St-Sébastien.

FRANCÈS, orfèvre, 2, cours Vitton prolongé.

VALETTE, lithographe, 30, rue Suchet.

Depuis sa nomination, cette commission s'est préoccupée surtout de l'organisation générale de l'Exposition ouvrière, et pour y donner un attrait particulièrement humanitaire, elle a décidé de profiter des facilités qui seront accordées aux différents Congrès, pour faire pendant l'Exposition, un Congrès d'hygiène dans les usines, les ateliers et les logements ouvriers, l'administration supérieure de l'Exposition est avisée et aussitôt que nous aurons, comme nous l'espérons, un avis favorable, nous nous occuperons de dresser un questionnaire qui sera envoyé à tous les syndicats ouvriers français.

Le règlement général de l'Exposition, élaboré par la commission exécutive, a été adopté en assemblée plénière des syndicats tenue le 16 novembre, en voici la teneur :

Règlement général.

L'Exposition ouvrière est composée de tous les syndicats lyonnais ayant donné leur adhésion, comme participants ou moralement.

Sont admis tous les syndicats des départements qui auront adressé une demande motivée à la Commission exécutive, avant une époque qui restera à déterminer par cette dernière.

Les écoles professionnelles syndicales ouvrières sont admises au même titre que les syndicats.

Toute association ouvrière qui adresserait une demande tendant à exposer le graphique de ses opérations ou ses œuvres, pourra être admise dans l'Exposition ouvrière, si l'emplacement réservé à celle-ci le permet ; tous les frais nécessaires à l'admission et à l'organisation restent à sa charge ; il leur sera, le cas échéant, réservé un emplacement spécial.

Les groupes exposants ayant indiqué en surface la place qui leur est nécessaire, la Commission exécutive procédera au classement et indiquera, à chaque exposant, la place qui lui est assignée.

Les installations sont aux frais et sous la responsabilité des syndicats exposants.

Sur tout objet fabriqué et vendu à l'Exposition il sera prélevé 10 % sur les bénéfices pour couvrir les frais généraux.

Les réclamations concernant le classement devront être adressées à la Commission exécutive qui entendra les intéressés et statuera après enquête.

Toute nouvelle invention provenant d'ouvriers et exposée dans l'Exposition ouvrière sera garantie par elle ; la Commission exécutive fera les démarches nécessaires auprès des pouvoirs publics pour assurer cette garantie.

Tous objets exposés qui seraient vendus ou primés ne seront livrables et ne pourront sortir de l'Exposition qu'après la clôture.

Les délégués des syndicats sont convoqués ordinairement tous les mois, par la voie de la presse et par les soins du secrétaire de la Commission exécutive.

DÉPARTEMENTS

Le classement se fera par industrie à la suite des industries similaires de Lyon.

Les produits des exposants des départements devront être rendus franco au local de l'administration de l'Exposition ouvrière. Le retour de ces objets s'effectuera à leurs frais par les soins de la Commission exécutive.

En cas d'envoi de délégués chargés d'organiser l'exposition de leurs œuvres par les syndicats des départements, ceux-ci seront admis au même titre que les délégués des syndicats lyonnais, notification des décisions prises leur sera communiquée par les soins du secrétaire de la Commission exécutive.

Adresser la Correspondance à la Commission exécutive : BOURSE DU TRAVAIL.

Ce règlement est envoyé à tous les syndicats ouvriers français, une dizaine ont déjà répondu à l'appel fait il y a trois mois par la commission exécutive, et nous ne doutons pas que, si nous réussissons dans nos démarches auprès des pouvoirs publics, pour l'établissement d'un pavillon spécial, un grand nombre de corporations des départements viendront se joindre à nous, pour donner encore plus d'éclat à cette grande et pacifique manifestation du travail.

LES EXPOSANTS ITALIENS

A L'EXPOSITION DE LYON

Le *Bulletin de la Chambre de commerce française de Milan*, contient de nombreux extraits de la brochure de propagande qui lui a été adressée par le Conseil supérieur de l'Exposition.

Le même *Bulletin* fait suivre ces extraits des lignes suivantes à l'adresse des Exposants italiens :

Sur notre demande, le Conseil supérieur de l'Exposition a fait une démarche auprès des chemins de fer français, à l'effet d'obtenir le tarif réduit, pour les produits qui seront exposés ; la demande a été accordée.

Notre Chambre a fait alors des démarches semblables auprès de la Direction des chemins de fer italiens ; démarches favorablement accueillies.

Ainsi donc, les exposants italiens paieront le tarif plein pour l'aller et jouiront de la gratuité pour le retour.

Les locaux de l'Exposition de Lyon sont constitués en entrepôt réel de douanes : c'est dire qu'il n'y aura pas de droit à acquitter de ce chef, sauf, bien entendu, pour les marchandises qui seront vendues.

Notre Chambre fait les démarches nécessaires auprès de la Direction des douanes italiennes, pour que les marchandises provenant de l'Exposition, puissent rentrer au point d'origine sans droits à acquitter.

Un point spécial : on verra plus loin les succès obtenus par les exposants italiens à l'Exposition du Progrès de Paris. Ces succès doivent nécessairement les engager à aller à Lyon : nous avons voulu toutefois leur témoigner combien nous désirions les y voir figurer : aussi, sur notre demande, le Conseil supérieur de l'Exposition de Lyon a obtenu des chemins de fer français, que le délai de retour des produits exposés à Paris, serait prorogé dans les délais fixés pour ceux figurant à Lyon.

Nous avons obtenu même faveur des chemins de fer italiens.

Nous ne doutons pas également de l'obtenir de la Direction des douanes qui voudra bien reporter ainsi les bénéfices déjà accordés.

Nous espérons donc que l'Italie sera dignement représentée dans la seconde ville de France et que le souffle d'apaisement qui semble s'abaisser sur les deux pays latins, aura sur le terrain économique, des conséquences heureuses et profondes : nous souhaitons, pour nous, d'y voir l'avant-coureur d'une plus complète entente si désirable et si désirée par le commerce et l'industrie des deux nations.

En terminant, nous tenons à rendre publiquement hommage au sympathique accueil que nous avons trouvé auprès des Chambres de commerce de Lombardie, Milan, Côme et Lecco. A côté des associations sériques de Turin et Milan, nous avons tout lieu d'espérer que Côme et Lecco tiendront à honneur de faire figurer leurs vitrines spéciales.

Il convient, en effet, de ne pas oublier une chose, c'est que ce n'est pas seulement la France qui saura apprécier les produits exposés, mais encore toutes les nations étrangères qui viendront à ce rendez-vous de travail et de paix.

L'EXPOSITION DE LYON

ET LA PRESSE PARISIENNE

Nous recevons de l'Express-Agence la communication suivante que nous nous faisons un plaisir de reproduire :

On sait que la ville de Lyon prépare pour l'année prochaine une grande exposition à laquelle elle a convié l'industrie des Deux-Mondes, en réservant une place d'honneur aux colonies françaises.

J'ai eu la bonne fortune de rencontrer, à l'occasion de son voyage à Paris, M. Ulysse Pila, l'exportateur lyonnais universellement connu. Dans un sentiment d'abnégation patriotique, le membre éminent de la Chambre de commerce de Lyon, a consenti à vouer sa féconde activité à cette fête internationale de l'industrie et du commerce.

M. Ulysse Pila est une physionomie sympathique entre toutes. Dans l'exquise distinction

de ses manières on remarque la vivacité ardente du négociant, de l'organisateur intrépide qui dirige, règle et sauvegarde, à de grandes distances, des intérêts considérables. On remarque également ce charme persuasif qui est la grande force des diplomates.

C'était au sortir d'une réunion tenue dans le salon des Dames, au Grand Hôtel, M. Ulysse Pila venait de communiquer à cent notabilités du commerce parisien son bouillant enthousiasme pour l'exposition de Lyon. Il avait éveillé dans l'assistance un sentiment passionné en déroulant au cours d'une chaude improvisation, les séduisantes perspectives que l'immense parc de la Tête-d'Or offre au producteur industriel, comme au producteur agricole.

Je viens, lui ai-je dit, d'entendre votre appel entraînant au commerce et à l'industrie. Si j'en juge par les témoignages flatteurs de l'auditoire, vous avez gagné votre cause à Paris ; mais ne vous reste-t-il pas à la plaider dans nos colonies ?

M. Ulysse Pila fit un imperceptible hochement de tête, et, avec un sourire empreint d'une charmante bonhomie, quoiqu'un peu railleuse :

— Vous ne voudrez pas admettre, me dit-il, que j'eusse pu négliger une pareille tâche. L'appel aux colonies a été adressé en temps opportun. Pour ne vous parler que de l'Algérie et de la Tunisie, j'ai tenu à me convaincre par moi-même des dispositions de nos compatriotes dans la France africaine.

J'ai voulu contrôler les données avantageuses fournies sur ce beau pays. J'avais à cœur d'étudier les ressources d'une contrée dont l'initiation au progrès moderne date de cinquante ans à peine.

— Et quelle a été votre impression ?

— J'ai trouvé en Algérie tous les éléments désirables pour faire du splendide Palais Mustapha, construit à Lyon par la Chambre de commerce, une merveille des plus attractives.

En conviant les producteurs algériens à faire connaître à la Métropole le fruit de leur persévérant labeur, nous les avons mis en garde contre ces exhibitions insignifiantes d'échantillons minuscules pareilles aux collections entomologiques et minéralogiques. Nous leur avons demandé une représentation large et abondante des marchandises dont ils sont les producteurs ou les consommateurs.

C'est devant des monceaux de produits que le visiteur de l'Exposition de Lyon pourra former son jugement, exercer sa critique, déterminer son choix. Rien n'est éloquent comme la vue des marchandises présentées sous leur forme commerciale, en quantité suffisante pour répondre à toutes les exigences de l'examineur technique, comme de l'examineur ordinaire.

Ce sera la caractéristique de l'Exposition de Lyon, d'avoir inauguré ce système de mise en relief des produits par une représentation large et loyale.

L'étranger qui viendra visiter le parc de la Tête-d'Or, en mai prochain, constatera une préoccupation générale de franchise et d'honnêteté chez les organisateurs de l'Exposition. Le côté pratique, véritablement vivant, le frappera par dessus tout.

Il se trouvera en présence d'un ensemble de

produits mis au point des exigences commerciales et qui n'attendent plus que la mise en mouvement qui suit les transactions.

En ce qui concerne l'Algérie, ce système aura pour résultat de faire justice des calomnies propagées par une concurrence déloyale. On verra que sa production est à la fois puissante et belle ; on aura sous les yeux des chiffres empruntés à la statistique officielle attestant la marche prodigieusement ascendante du mouvement économique dans le pays.

L'Exposition de Lyon aura, pour l'Algérie, la valeur d'une enquête internationale sur l'état actuel de ses ressources agricoles, industrielles et commerciales.

Ce que je dis ici de l'Algérie, vous pouvez l'appliquer à toutes nos autres colonies et vous aurez une juste idée — en ce qui concerne cette partie de l'Exposition — de l'œuvre entreprise à Lyon, sous le patronage de la Chambre de commerce, et grâce à l'appui éclairé du docteur Gailleton, le premier magistrat de la grande cité industrielle.

A nos Lecteurs

Le Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon va bientôt entrer dans sa deuxième année : le n° 46 qui terminera la première série de notre journal paraissant le 28 décembre.

Le succès qu'a obtenu notre publication auprès du public est dû aux soins que nous avons apportés dans sa confection. Nous voulons faire mieux encore et nous ne négligerons rien pour satisfaire nos nombreux abonnés et tous ceux qui s'intéressent à cette grande œuvre de décentralisation de l'Exposition de Lyon.

L'année 1893 formera un 1^{er} volume composé de 46 numéros et d'une table des matières ; et le second volume contiendra les 52 numéros de l'année 1894 et une table : ces deux très beaux volumes formeront l'histoire complète de notre Exposition.

Des améliorations seront sans cesse apportées au journal : les gravures qui ont été si appréciées cette année, seront encore plus nombreuses l'an prochain, en pleine Exposition.

Nous consacrerons des articles aux expositions particulières qui présenteront quelque intérêt et nous nous ferons un plaisir de reproduire les Chalets, Pavillons, Vitrines, etc., des exposants qui se distingueront par leur bon goût et la valeur de leur exposition.

Dès le premier numéro de janvier, nous réservons une agréable surprise à nos abonnés et à nos lecteurs,

LES PALAIS COLONIAUX

A l'Exposition de Lyon

LE PAVILLON DE LA TUNISIE

— SUITE —

La coupe longitudinale montre, à gauche du dessin, les détails de construction de l'un des pavillons d'extrémité. Sur le côté, on reconnaît la structure d'une fenêtre semblable à celle ménagée dans la façade principale des mêmes pavillons. On voit se projetant, en avant, les colonnes supportant la grande arcature qui surmonte l'arcade inférieure de la fenêtre dont les colonnes, plus petites, sont en retraite sur les premières.

En se reportant au plan du précédent numéro, on remarque que les angles du périmètre de la salle carrée sont remplacés par des pans coupés, ceux-ci se prolongent en élévation par des plans verticaux de 0^m90 de largeur, qui se continuent nécessairement par des faces en forme de secteurs courbés sur la voûte qui recouvre la salle.

A droite, s'étend une autre salle d'exposition de 10^m40 de longueur qui reçoit le jour par deux ciels vitrés, indépendamment des deux fenêtres que l'on a pu voir sur les dessins précédemment publiés.

A la suite, se trouve le vestibule éclairé d'en haut par un grand ciel ouvert et latéralement par la colonnade de trois arcs surélevés qui donne accès sur le Souk.

La même disposition se répète symétriquement de l'autre côté du vestibule.

Notre dessin donne la coupe transversale faite suivant l'axe de l'une des portes principales juxtaposées au minaret.

Le porche d'entrée est recouvert du dôme en forme de bulbe qui rappelle le style ordinaire de l'architecture arabe. La coupe se prolonge à travers le grand vestibule et montre la terrasse supportée extérieurement sur colonnes qui recouvre la promenade où sont abritées les boutiques tunisiennes.

Le dessin présente en même temps l'élévation latérale de l'ensemble du bâtiment. L'aspect général est d'un effet très harmonieux comme formes et comme proportions. Les silhouettes sont très variées en passant de la fine pointe du minaret au toit pyramidal des pavillons extrêmes, puis au dôme arrondi du porche et au toit aplati du vestibule jusqu'à la terrasse du souk.

Cet ouvrage, quoique très simple dans sa conception, présente donc autant d'intérêt dans son ensemble que dans ses détails; le regard s'élève sans difficulté et sans heurt des plans les plus bas jusqu'au sommet du minaret en se reposant un instant sur l'élégante véranda qui couronne de ses mâchicoulis ajourés le fût de la tour élancée.

Il est presque superflu d'ajouter que ces intéressantes constructions sont aujourd'hui bien proches de leur achèvement, et qu'il est facile d'en apprécier déjà toute la valeur dans une simple promenade au parc de la Tête-d'Or, par le premier jour de beau temps.

Les architectes, en effet, ont presque terminé

l'œuvre qu'ils ont si bien conçue, il ne faut plus pour faire valoir comme il convient les mérites de ce palais oriental, que le concours d'un dernier artiste, le Soleil.

L'EXPOSITION DE LYON

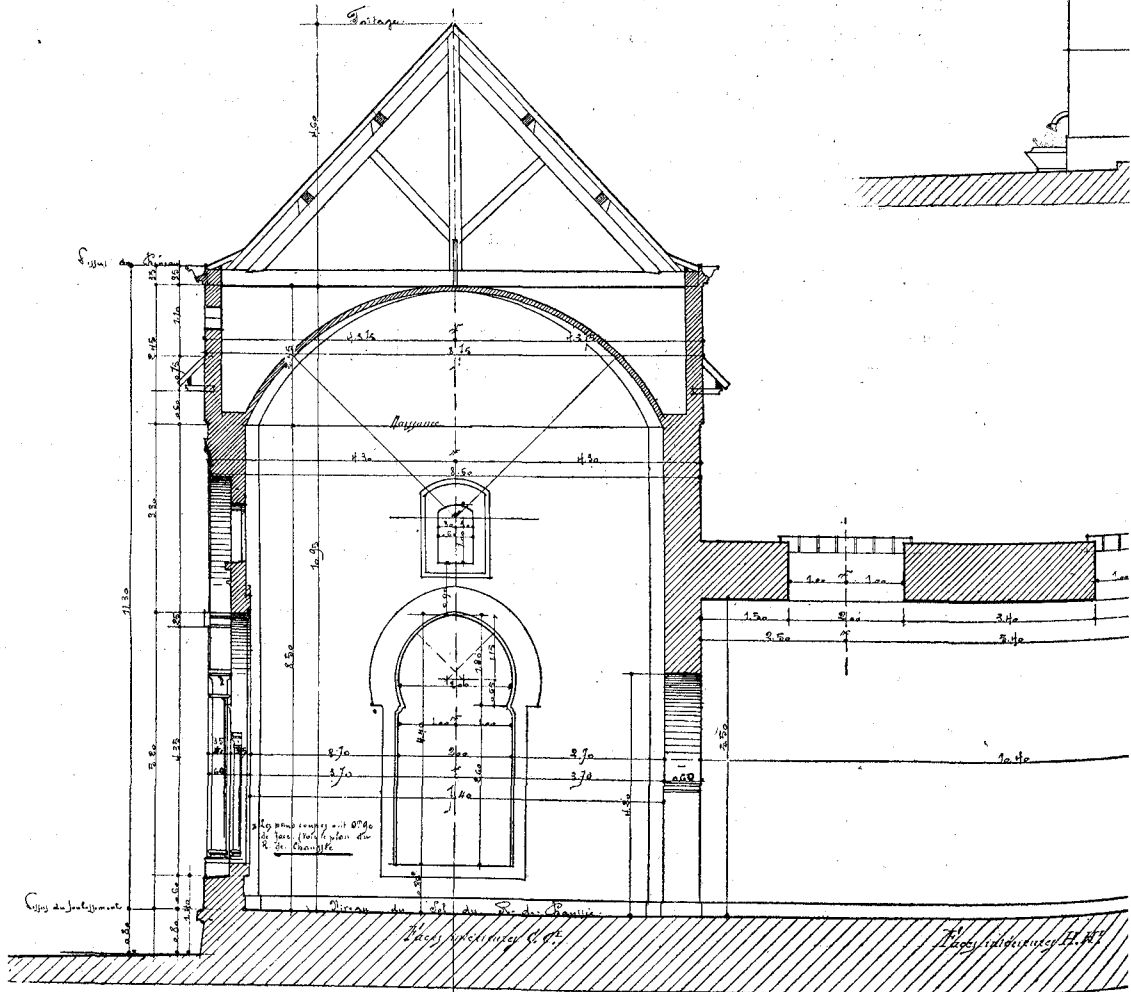
ET LA PRESSE COLONIALE

Le *Courrier d'Haïphong* consacre à notre Exposition un article aussi élogieux pour notre ville, que pour ceux qui ont conçu le projet d'en faire le centre de la grande manifestation industrielle et coloniale de 1894.

Cet article formule des desiderata qui se réaliseront certainement grâce à l'élan énergique, à la véritable « poussée » qui se produit aussi bien en France qu'au dehors pour donner à cette manifestation pacifique tout l'éclat qu'elle doit avoir.

Les Lyonnais se préoccupent beaucoup, en ce moment, des préparatifs qu'ils doivent faire pour se mettre en harmonie avec la grande exposition qui s'organise dans leur ville pour 1894. Une exposition est, en effet, une œuvre complexe qui commande hors de son enceinte et pendant toute sa durée une série de faits. Elle ne se compose pas uniquement d'une simple construction de travaux, ni d'un ensemble de propagande comme celle que le Conseil supérieur poursuit avec une énergie infatigable.

En effet, lorsqu'une exposition de l'ampleur de celle de Lyon se prépare, il faut que toute la ville, tous les habitants lui apportent leur



collaboration personnelle sous les formes variées ; or, d'après les renseignements que nous avons, à raison de l'enthousiasme qui paraît gagner nos compatriotes, qui par principe ou par nature sont réservés dans leurs élans, il y a tout lieu de croire que chacun fera ses efforts pour que rien ne manque au cadre extérieur de l'Exposition. La voirie aura à améliorer assez de rues dont le passage peut être défec-tueux surtout dans les environs de l'exposition, l'éclairage public sera accru notablement, le nouveau quartier Grolée, au centre de la ville, recevra une impression vigoureuse permettant aux étrangers de contempler, à peu près terminées, les splendides constructions qui déco- rent ses larges avenues, la tour métallique de Fourvière s'élèvera au faite de la colline domi- nant la ville, les devantures des grands maga- sins auront une ornementation nouvelle, les hôtels feront tous les préparatifs pour procurer bon gîte à nos hôtes, un grand hôtel est en construction pour s'ouvrir en même temps que l'exposition, et nous ne sommes pas en peine de nos restaurants pour qu'ils tâchent d'être dignes de la grande réputation de la cuisine lyonnaise.

Bien des projets de fêtes, de concours sont déjà en éclosion ; les théâtres auront aussi à

faire des frais pour charmer les visiteurs et les retenir ; il faudra multiplier les distractions et agir de telle sorte qu'aucun des hôtes de Lyon ne quitte la ville, sans une complète satisfaction de l'emploi utile et agréable qu'il aura fait de son temps.

Et on y arrivera, ce n'est pas douteux, l'Exposition de Lyon n'est pas seulement l'affaire du concessionnaire général, elle est devenue celle de la cité tout entière. Cette cité n'est pas une ville d'imagination et de feu de paille, elle est peuplée de citoyens renom- més pour avoir l'esprit pondéré et lent à s'en- flammer. Si donc il y a une véritable poussée en faveur de l'exposition c'est qu'on est persuadé que cette exposition répond à un réel besoin, qu'elle est nécessaire et qu'il faut que tous s'en mêlent avec cœur et conviction. Le succès sera assuré à ce prix, et alors, métropolitains et coloniaux ne regretteront pas d'avoir pris large part à la manifestation pacifique qui s'organise pour fin avril 1894, dans le grand parc lyonnais de la Tête-d'Or.

LA DÉLÉGATION LYONNAISE A PARIS

La délégation lyonnaise du Conseil supérieur de l'Exposition a quitté Lyon lundi.

Elle s'est rendue, dès mardi, au Palais-Bourbon où elle a eu un long entretien avec les députés du Rhône.

La délégation composée de MM. Berthélemy, adjoint au maire, Faure, conseiller municipal et Pila, vice-président du Conseil supérieur, a pris ses dispositions avec la députation pour les démarches qu'elle se propose de faire, auprès des ministres dont elle sollicite le concours.

Il ne s'agit plus de la demande de crédits formulée dernièrement et qui paraît assurée d'une suite favorable ; la délégation veut demander à l'Etat de vouloir bien s'associer activement à l'Exposition universelle de Lyon, en plaçant sous les yeux du public les monographies, comptes rendus, statistiques des services spéciaux : prisons, écoles professionnelles, forestières, viticoles, etc., grands travaux publics, œuvres de bienfai- sance de tous ordres et par l'envoi de chefs- d'œuvre des musées de l'Etat, etc.

La délégation espère avoir terminé ses négo- ciations samedi.

LES CONGRÈS

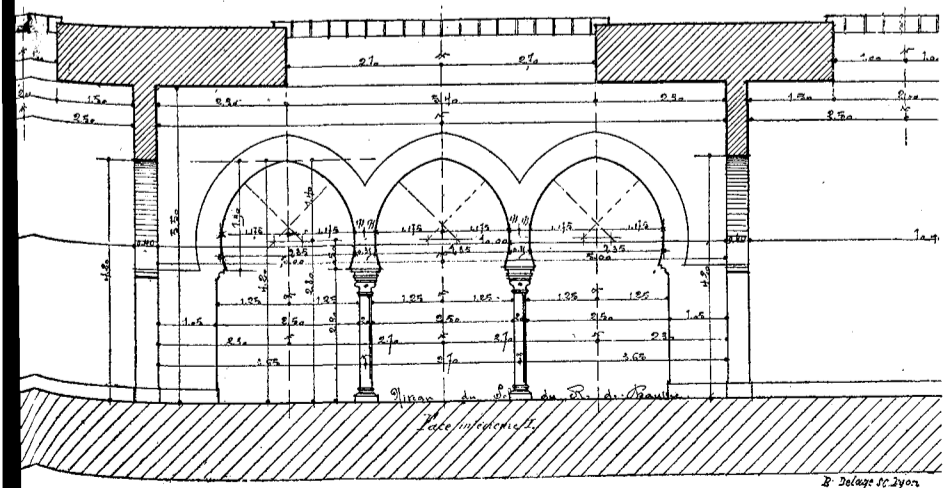
CONGRÈS DE MÉDECINE DE LYON EN 1894

Dans notre dernier numéro, nous avons annoncé que — sur la proposition de M. le docteur Lépine — la Société de médecine de Lyon avait pris l'initiative d'un Congrès médico-chirurgical, dont la première session, en octobre 1894, devait coïncider avec l'inau- guration du Palais des Facultés.

Il peut être utile de rappeler qu'en 1889 — pendant la durée de l'Exposition — cinq Con- grès se rapportant aux questions médicales furent tenus à Paris : Congrès de médecine légale — d'Hygiène et de démographie — d'Anthropologie criminelle — de Psychologie physiologique — et de l'étude des questions relatives à l'alcoolisme.



EXPOSITION DE LYON. — PAVILLON DE LA TUNISIE. — COUPE TRANSVERSALE.



— COUPE LONGITUDINALE.

Nul doute qu'un grand nombre des sommités médicales conviées à ces Congrès qui — sans former un tout homogène se rattachaient les uns aux autres par certaines corrélations manifestes — ne se rendent à l'appel de la Société de médecine de Lyon.

Un coup-d'œil rapide jeté sur les programmes de ces Congrès et sur les solutions intervenues, fera comprendre tout l'intérêt qui s'attache à la décision prise par la Société de médecine de Lyon.

Médecine légale

Le Congrès de médecine légale était présidé par M. le professeur Brouardel, doyen de la Faculté.

Les questions à l'ordre du jour étaient :

1° Les traumatismes cérébraux et médullaires dans leurs rapports avec la médecine légale ;

2° De l'intervention des experts dans la procédure, à fin d'interdiction ou de mainlevée d'interdiction ;

3° Questions médico-légales, relatives à l'abus de la morphine ;

4° Les intoxications chroniques par l'arsenic ;

5° Des moyens les plus propres à assurer les intérêts de la société et des accusés dans les expertises médico-légales.

Dès l'ouverture du Congrès, M. le professeur Brouardel exprime le vœu que le médecin soit préparé à la pratique de la médecine légale et qu'il trouve dans l'enseignement des Facultés, par les cours, par les laboratoires, un complément d'instruction spéciale qui lui permette d'éclairer la justice, lorsqu'elle lui demande son avis.

Il a fait voir combien il peut être dangereux de s'adresser à des hommes incompetents, combien il est regrettable de s'exposer à des conflits — trop fréquemment renouvelés de nos jours — entre des médecins qui se récusent et les magistrats qui prétendent les contraindre à faire des expertises auxquelles ils ne sont pas préparés et qu'ils ne peuvent faire que dans des conditions mauvaises.

Dans l'étude des diverses questions inscrites au programme, nous voyons — outre l'éminent Président du Congrès — figurer les noms des docteurs Motet, secrétaire général, Dercoüst, Lutaud, Garnier, et ceux de MM. Guillot, juge d'instruction et Demange, avocat à la Cour d'appel.

En terminant ses travaux, le Congrès de médecine légale adopta les résolutions suivantes :

1° Il y aura, dans toute expertise médico-légale, deux experts au moins, dont l'un sera désigné par l'inculpé ou lui sera donné d'office en cas d'urgence, s'il est absent ou s'il refuse de le désigner lui-même ;

2° Les experts seront choisis, sauf dans les cas qui exigeront une compétence spéciale, sur des listes officielles dressées par les pouvoirs publics et les corps scientifiques désignés à cet effet. Au siège des facultés de médecine sera constitué un Conseil supérieur de médecine légale, chargé de répartir les experts et de statuer en dernier ressort ;

3° Un enseignement comprenant les principes généraux de la médecine légale doit

compléter dans les Facultés de droit l'étude de la procédure criminelle.

4° Le Juge d'instruction (ainsi que l'avocat de la défense afin de pouvoir signaler à l'expert les objections de la défense) doit assister aux autopsies et constatations, sauf dans certains cas particuliers, de façon à fournir à l'expert les renseignements de fait pouvant éclairer les recherches. Le Juge d'instruction ayant la direction des expertises il convient donc de retirer aux commissaires de police, le droit de faire procéder à ces expertises, de la première heure et hâtives, qui, le plus souvent nuisent à l'instruction.

Sur la troisième question, celle relative à l'abus de la morphine question toute d'actualité — puisqu'il est établi qu'à côté des malheureux, dont l'existence est rendue supportable par l'emploi de la morphine, il y a toute une catégorie d'individus pour lesquels l'abus funeste de cette solution ne répond qu'à un appétit, à une passion. — Le Congrès reconnaissant que si les pharmaciens seuls, pouvaient vendre la morphine, le mouvement qui porte les malades à en abuser serait arrêté, a émis le vœu suivant :

1° Les droguistes et fabricants de produits chimiques et pharmaceutiques ne peuvent vendre de la morphine qu'aux pharmaciens ; la livraison du toxique ne peut avoir lieu qu'à domicile ;

2° Le pharmacien ne peut exécuter qu'une seule fois une ordonnance toxique. Lorsqu'il livre de la morphine, il doit transcrire non seulement la prescription sur le livre d'ordonnances, mais encore sur le livre de police sur lequel doivent être inscrits le nom et le domicile de l'acheteur.

(A suivre.)

PETITES NOUVELLES DE L'EXPOSITION

A la dernière heure, nous apprenons que le Conseil municipal de Paris est saisi d'une demande de subvention de 30.000 francs, destinée à permettre aux associations ouvrières de participer à l'Exposition de Lyon.

**

Nous avons déjà parlé du Vélodrome qui doit être installé dans l'enceinte de l'Exposition.

Nous en reparlerons, avec plus de détails, dans notre prochain numéro, mais dès maintenant, nous pouvons annoncer que M. L. David, secrétaire de l'U. V. A., en est le concessionnaire et qu'il viendra au premier jour à Lyon, pour en prendre la direction.

Le vélodrome s'appellera Vélodrome de la Tête-d'Or. La piste, construite d'après les dernières données, aura 400 mètres de tour. Elle a été aménagée sous la direction de MM. Bouilhères et Teysère, architectes. L'Exposition et le Vélodrome seront inaugurés le même jour, le 26 avril, et resteront ouverts jusqu'au 1^{er} octobre,

XX^e Fête Fédérale

Des Sociétés de Gymnastique

Les sociétés répondent de plus en plus nombreuses à l'appel adressé par l'organisation de la 20^e fête de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, aux sociétés françaises viennent se joindre les sociétés étrangères. La

Suisse, la Bohême, la Belgique, le Luxembourg, la Hollande, etc., etc., nous enverront de nombreuses délégations qui rehausseront par leur présence l'éclat de cette magnifique manifestation gymnastique, qui marquera dans les annales de cette puissante association.

Ci-dessous la 2^e liste des sociétés inscrites :

51 Avenir de Marnaval (Haute-Marne). — 52 Sans-Souci de Paris. — 53 Alsacienne-Lorraine de Paris. — 54 Française de Besançon. — 55 Parisienne de Paris. — 56 Fraternelle d'Argenteuil (Seine-et-Oise). — 57 Patriote de Charlieu. — 58 Société de Limoges. — 59 Espérance de Stains (Seine). — 60 Avenir du 19^e arrondissement de Paris. — 61 Remember de Bourg-la-Reine (Seine). — 62 Némausa de Nîmes. — 63 Beaucourtoise de Beaucourt (territoire de Belfort). — 64 Ancienne de Paris. — 65 Phocéenne de Marseille. — 66 Patrie et Liberté de Courbevoie (Seine). — 67 Société de Montpellier. — 68 Espérance de Ligny (Meuse). — 69 Gallia de Bois-Colombes (Seine). — 70 Patrie de Saint-Maixent (Deux-Sèvres). — 71 Club Gymnastique d'Alger. — 72 Concorde d'Oran. — 73 Espérance de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). — 74 Honneur de Douai. — 75 Mirecurtienne de Mirecourt (Vosges). — 76 Patriote de Niort. — 77 Annonéenne d'Annonay. — 78 Société d'Arcachon. — 79 Enfants de la Loire de Roanne. — 80 France de Nice. — 81 Patriote de Seloncourt (Doubs). — 82 Amis réunis de Choisy-le-Roi. — 83 Avenir de la Ville-Goyet de Montluçon. — 84 Patriotes rislois de Pont-Audemer. — 85 Cambrésienne de Cambrai. — 86 Jeunesse Sénonaise de Sens. — 87 Nivernaise de Nevers. — 88 Châtillonnaise de Châtillon (Côte-d'Or). — 89 Méruvienne de Méru (Oise). — 90 Côte-d'Or de Beaune. — 91 Patriote de Saint-Chamond. — 92 Ancienne de Reims. — 93 Union de Saint-Gaudens. — 94 Etincelle d'Amplepuis. — 95 Gauloise de Montbéliard. — 96 Grayloise de Gray. — 97 Arvernoise de Clermont-Ferrand. — 98 Avenir de Romilly (Aube). — 99 Renaissance de Reims. — 100 Réforme de Paris.

(A suivre.)

Nouillettes aux Œufs RIVOIRE & CARRET

BULLETIN FINANCIER

Rente française. — La conversion du 4 1/2 subit des arrêts multiples : Chute du ministère, attentat, lois répressives. Nous trouvons oiseux, pour le moment, de dissertar à l'infini sur les modalités de la conversion, sur les idées plus ou moins justes prêtées à tel ou tel Ministre. Nous retenons seulement que le principe de ne pas tirer de cette opération tout le profit qu'on pourrait en extraire, est bien entré dans l'opinion des hommes au pouvoir, ou ayant quelque influence sur lui. La réussite et l'effet moral, sont placés au premier plan dans les préoccupations du monde financier.

Fonds d'Etats Etrangers. — Le mouvement de faveur pour les Fonds Russes ne fait que progresser, et il ne peut en être autrement avec la rareté des placements en Fonds d'Etats de premier ordre.

Les valeurs Egyptiennes conservent une fermeté à laquelle on est devenu tellement familiarisé qu'il n'y a plus grand'chose à ajouter en leur faveur. Les prix atteints semblent suffisants. La Daïra 4 % cote 103,50, l'unifiée 4 % 101,90, et la Privilégiée 4 1/2 98,75. Cette dernière peut, dans une certaine proportion, attirer des transfuges, lors de la conversion du 4 1/2 français.

Obligations. — La tendance sur les obligations des Chemins Espagnols varie suivant les nouvelles qui arrivent de Madrid et qui malheureusement se contredisent souvent. Toutefois,

nous maintenons nos appréciations antérieures sur une amélioration future de ces titres, appréciation basée sur les grands intérêts engagés de part et d'autre dans la question.

Le groupe Portugais reste immobile ; la Commission vient de terminer ses travaux. Les modifications aux arrangements pris avec les Comités ; sont les suivantes : Suppression des 30.000 actions, augmentation du nombre des administrateurs choisis par les obligataires ; réduction de quelques millions sur la créance de l'Etat. Les obligataires auront à se prononcer sur ces propositions.

Les obligations Industrielles conservent un courant d'affaires satisfaisant.

Les obligations Eaux et Eclairage regagnent une partie de leur coupon à 500 francs. Ce titre constitue un bon placement, quoique ne rendant pas tout à fait 4 %. La Dombrowa reste en faveur aux environs de 510. La Briansk est plus recherchée à 493 ; la situation de la Société s'est encore améliorée cette année.

Nouvelle avance des obligations Horme anciennes à 400 francs.

Trifail assez ferme à 498, ex-coupon.

Les obligations Richarme ont eu des demandes, à des cours de hausse, motivées par la proximité du coupon. Les obligations Cuivres de Lyon-Mâcon sont bien tenues à 440 ; un tirage sur ces titres doit s'effectuer prochainement.

Sociétés de Crédit. — La Banque de Paris et des Pays-Bas est très agissante. L'un de ses directeurs est actuellement en Egypte, pour étudier de nouvelles affaires, tandis qu'un autre s'est rendu à Madrid, pour des négociations financières intéressantes à la fois le crédit de l'Espagne et celui des Chemins de fer.

Le Crédit Lyonnais suit sa voie ordinaire d'affaires commerciales et surveille avec sollicitude toutes les branches qui en ressortent. On ne sera fixé que plus tard sur le chiffre de son dividende qui se débattre entre fr. 27,50 ou 30 francs.

Compagnie des chemins de fer de la Drôme.

Dépenses.....	23.309,15
Recettes nettes.....	33.882,66
Bénéfice d'exploitation.....	10.573,50

La Compagnie espère améliorer successivement ce résultat par un accroissement du trafic, sans augmenter sensiblement les frais. On n'a pas pu jusqu'ici transporter, faute de grues, les gros colis de poterie, qui descendent de Dieulefit. Des grues vont être installées d'ici à la fin du mois, et c'est une recette mensuelle importante qui en résultera. Enfin, au lieu de continuer le service en navette, on va le faire par croisements, ce qui permettra de supprimer le courrier qui enlève encore un certain nombre de voyageurs, et de faire des départs plus commodes pour le public.

Mines. — La Compagnie de la Loire a fait des travaux pour trouver la troisième couche que les Administrateurs de Beaubrun avaient recherchée sur leur territoire limitrophe, puis abandonnée forcément sur les confins de leur domaine. Maintenant que la Loire a acheté Beaubrun, les travaux ont été repris et couronnés de succès ; on a rejoint une couche de 4 mètres d'épaisseur, dont l'étendue est encore à déterminer, mais semble avoir une certaine longueur. C'est un charbon de forges très apprécié et pouvant se vendre 20 francs la tonne. Cette découverte ne préjudiciera en rien aux recherches spéciales à la troisième couche. Les Mines de la Loire se présentent donc sous un jour plus favorable, les richesses contenues dans son périmètre ont toujours été considérées comme abondantes.

Les Mines de Saint-Etienne commencent seulement à jouir d'une partie de leur troisième couche. On a dû remarquer dans le tableau des expéditions que l'augmentation des wagons à fin novembre était de 5550. L'année prochaine ne s'annonce pas mal.

Les actions Montrambert sont toujours lourdes. Dans ce groupe, on a moins travaillé qu'auparavant.

Nous n'avons rien à dire sur le groupe Rive-de-Gier qui vit plus d'espérances que de réalités.

Extraits de la Revue hebdomadaire, de **MM. E.-M. Cottet et Cie**, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

SATIN PAPIER-CIGARETTE

Le plus fin : Donc le meilleur.
Cahier vergé pour amateurs.
Cahier gommé p. cigarettes d'avance
BOIS FRÈRES, Lyon.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, de rhumatismes et de hernies, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Photographie VICTOIRE

22, rue Saint-Pierre, au 1^{er}

SIX MÉDAILLES D'OR

Fournitures et Leçons photographiques.

KODACK, PELLICULES & PAPIER

de la Maison EASTMAN

PHOTOGAPHE DE L'EXPOSITION DE LYON

CHABLY APÉRITIF
DIGESTIF
au Kina Calissaya
et Vins Français
VENTE EN GROS
C. DESPLACE
LYON

FLEURS POUR MODES

Maison de Gros

PARURES DE MARIÉES

Plantes d'appartement

ARTIFICIELLES COURONNES MORTUAIRES

V^o Louis GREL, 18, c. GAMBETTA, LYON

OUTILLAGE POUR AMATEURS
et INDUSTRIELS
FOURNITURES POUR LE DÉCOUPAGE
Fusils de TOURS, MACHINES à DÉCOUPER, SCIERIES, etc.
Outils de toutes sortes. Boîtes d'Outils.
Tarif-Album, plus de 300 pages, 1.000 gravures
FRANCO contre 65 Centimes

BICYCLETTES-TIERSOT
MACHINES de 1^{er} ORDRE et tous Accessoires.
TARIF SPÉCIAL sur DEMANDE à
A. TIERSOT, B^o, 16, rue des Gravilliers, PARIS
USINE à COULOMMIERS.

ETRENNES UTILES GRANDE LIQUIDATION

d'Orfèvrerie, Argenterie, Bronzes et Objets d'art

NOUVELLEMENT REÇUS

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 34

Grand choix de services à thé, à découper, à salade, couverts de table et à dessert, en argent et métal blanc argenté.

DÉPOT DES

VÉLOCIPÈDES FAGEOT

POUR

Grandes Personnes et Enfants

MODÈLES 1894

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX
Entrée Libre

GRAND SALON BELLECOUR

SYSTÈME LESPÈS DE PARIS

LOUIS, Coiffeur

LYON, rue de la République, 68, entresol, LYON

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique

Porte-voix, Paratonnerres

Anc^o Maison CHOLLET & RÉZARD

CHOLLET Successeur

Maisons : 10, Rue Bellecordière

et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

Manufacture de Chaussures

G^o LEPLANT & E^o CRÈS

Nouvelle Usine à vapeur, Bureaux
et Magasins

71, cours Lafayette prolongé.

LYON-VILLEURBANNE

MAISONS DE VENTE :

Lyon - Marseille - Bordeaux - Toulouse - Saint-Etienne

SUCCURSALES DE LYON :

CORDONNERIE GÉNÉRALE

57, place de la République et passage Hôtel-Dieu

AU PHÉNIX

CORDONNERIE DU HIGH-LIFE
48, rue la République

CORDONNERIE SPÉCIALE

4, rue Saint-Pierre

GROS ET DÉTAIL

Commission - Exportation

MATÉRIEL PERFECTIONNÉ

G^o BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2^{fr}50 — DINERS 3^{fr}

soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

ALAMBIC VERMOREL

demandez notice et tarif à

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)

CONSERVATEUR DES VINS

Nous rappelons aux viticulteurs que le meilleur moyen d'éviter casse, tourne, amertume filage, etc., est l'emploi du **Conservateur Robin**, qui facilite la clarification, le met à l'abri des fermentations secondaires, et l'empêche de se casser et de se troubler. Il améliore le vin, prévient ses maladies et lui donne une solidité et un brillant remarquables.

25 à 50 gr. par hect. vin rouge ou blanc.

Le kil : 10 fr. (franco pour 3 kil).

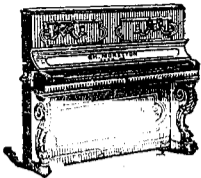
La boîte de 250 gr. : 3 fr. (franco-poste).

Adresser les demandes, avec mandat-poste, à **M. ROBIN**, pharmacien-chimiste, à Tournus (S.-et-L.). — Notice franco.

PIANOS

Ancienne Maison VIENNET
CH. MORETTON & C^{IE}, Succ^{RS}
 9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE au comptant et à crédit Location. Accords. Réparations. Echange.



DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ



LE VIN D'OR

Apéritif
 A BASE DE QUINQUINA
 MEILLEUR QUE TOUS LES MADÈRE
Louis Ferber & Fils
 LYON

J. SAMBET
 Place de la Miséricorde, 12, LYON
 Fournisseur des Hôpitaux
PRODUITS AU GLUTEN
 Pain, Pâtes et Chocolat
 Livraison à domicile ET EXPÉDITIONS
 Cuisson tous les Jours

MARIAGES RICHES
 Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discrétion absolue.

AU COLOSSE DE RHODES
 MAISON HENRI BONJOUR
 42 et 44, cours de la Liberté, LYON
 FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES
 LES PLUS VASTES DE LYON
 Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis, Literie complète, Meubles usuels et de style.
 FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

MANUFACTURE D'APPAREILS
 POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ
Eclairage, Chauffage, Cuisine et Industries
BUGNOD & GARNIER
 LYON — rue Vaubecour, 40, — LYON
 INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ
 Depuis 250 francs.
 CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS
 Seuls Dépositaires pour Lyon et la Région des
LAMPES GAZO-MULTIPLEX
 Magasin d'Exposition et de Vente : place des Terreaux, 2

GRAND HOTEL DE RUSSIE

LYON Eclairage électrique dans les chambres. - Appartements depuis 2 fr. LYON

G^{de} BRASSERIE-RESTAURANT de l'EXPOSITION

Située dans l'enceinte même
 SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE — MAISON DE 1^{er} ORDRE
Grande Salle pour Noces et Banquets

SALONS PARTICULIERS

CABINET D'EXPERTISES

Alfred JAMME
 Architecte expert, Juré

Rue Remparts-d'Ainay, 11, Lyon.

Sinistres, Incendies, Expropriations.

HOTEL DE ROME

A BELLECOUR — LYON

Nouvellement restauré à neuf
PRIX MODÉRÉS

SPÉCIALITÉ DE POSTICHES

pour dames, perruques, cache-folie, tours, nattes, chignons, etc., etc. — **Prix modérés.**

Maison Roustan
 63, r. Hôtel-de-Ville, au 1^{er}, Lyon

Exposition de Lyon 1894

AGENCE MÉJEAN ET C^{IE}

6, place des Terreaux.

Organisation spéciale pour la représentation à l'Exposition. 25 0/0 d'économie.

Renseignements commerciaux, contentieux et recouvrements.

Vente et achat de fonds de commerce, propriété, immeubles et industrie.

Prêts hypothécaires.

Placement pour employés et domestique des deux sexes.

LOCAL

Pour Bureau ou Appartement

Situé rue Bât-d'Argent, 8, à l'entresol, **A LOUER** à bail à l'année ou pour la durée de l'Exposition.

OFFICE DES BREVETS D'INVENTION

Français et Étrangers
 (Ancien Cabinet J. FEUILLAT, fondé en 1849)

Dessins, Dépôts, Marques de Fabrique

P. BROCARD

Ingénieur, Expert près les Tribunaux
 34, rue Ferrandière, Lyon

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Ch. BRISEBARD, fabricant à Besançon (Doubs)



MÉDAILLE de BRONZE — Paris 1889
 MÉDAILLE d'ARGENT — Besançon 1893
 MÉDAILLE d'OR — Monaco 1893

Montres en tous genres, garantie de 2 à 10 ans; Chronomètres, Chronographes, Tachymètres pour employés de chemins de fer, Montres non magnétique, etc., etc.

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

A LOUER

PLACE BELLECOUR, 7 pièces, bureau et appartement. situés façade EST, rez-de-chaussée et entresol; l'on céderait au gré du preneur, aménagement de bureau, installation gaz et divers. S'adresser à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort. — LYON. (N° 9.451).

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

SEIGLE-GOUJON — LYON

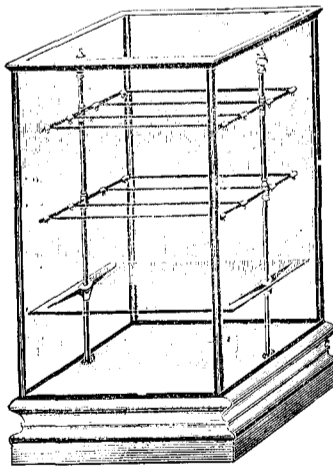
Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C^{ies} de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.



SPÉCIALITÉ

DE VITRINES

ET ÉTALAGES

Pour Exposants

SUR DEMANDE

Plans et Devis

MAISON GRANDCHAMP

36, Rue de la Gare

VILLEURBANNE

DÉPOT

6, Rue Jean-de-Tournes

AGENCE COOK

2, place Bellecour, 2

BILLETS DIRECTS ET CIRCULAIRES POUR TOUS LES PAYS